

# CHAUFFAGE INFO

Le magazine du secteur du chauffage au mazout

TRIMESTRIEL D'INFORMAZOUT · 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2008

N° 141



Bureau de dépôt Bruxelles X | P 608 369

**DOSSIER**  
Enjeux énergétiques :  
le métier évolue

02  
ACTUALITÉ

- Pol plante 1450 arbres
- Encore plus d'avantages fiscaux
- Le solaire brille

03  
R&D

- Interview de Christian Küchen, président d'Eurofuel

06  
NOUVEAUTÉS

- Tendances Batibouw

07  
FAQ

- En tant qu'installateur, que faire pour placer un réservoir Optitank?
- Renouvellement de l'agrégation technicien brûleur

08  
NEWS

- B2B : primes énergies 2008
- Formations
- Brochures

## 1450 ARBRES PLANTÉS EN FORÊT DE SOIGNES

### POL ET LES DISTRIBUTEURS DE MAZOUT MONTRENT L'EXEMPLE

Dans le cadre de sa politique environnementale, Informmazout a invité les distributeurs de mazout et leurs famille et enfants à participer le samedi 23 février à la plantation de 1450 arbres dans la Forêt de Soignes. Plus de 100 participants enthousiastes ont répondu à l'appel et aidé Pol au rajeunissement et à la diversification de la forêt. Cette action originale, organisée en collaboration avec les fédérations professionnelles des distributeurs et l'association de protection de la nature Natura Belgica, entendait joindre l'utile à l'agréable. Au-delà de la plantation d'un hectare de bois, cet événement avait pour but d'attirer l'attention du public sur l'engagement environnemental du secteur. En posant ce geste symbolique, les distributeurs ont illustré le rôle actif qu'ils entendent jouer dans le débat énergétique. L'accent mis sur la combinaison des énergies renouvelables avec des installations au mazout à haut rendement, notamment sur le stand d'Informmazout lors du salon Batibouw, est un autre exemple de ce souci de protéger au mieux l'environnement.



## DÉDUCTION FISCALE ENCORE PLUS D'AVANTAGES

La déduction fiscale accordée par le pouvoir fédéral pour les investissements économiseurs d'énergie a été maintenue pour l'année 2008 et le montant maximum pouvant être déduit (40% de la facture) est fixé à 2650 €. Cette mesure concerne notamment le remplacement d'une ancienne chaudière par une chaudière à condensation (Optimaz-elite) et l'entretien de la chaudière.

L'une des grandes nouveautés est que la déduction fiscale pour l'installation d'un système solaire (qui correspond également à 40% de l'investissement) est désormais plafonnée à 3440 €!

Outre ces avantages fiscaux, toute une série de nouvelles primes régionales, provinciales ou communales sont d'application depuis le début de l'année. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet en page 8 de cette édition.

### PLUS D'INFORMATIONS

Service Center d'Information  
+32 (0)2 558 52 20  
www.informmazout.be

## COMBINAISONS MAZOUT-SOLAIRE PRENEZ LE SOLEIL



Comment alléger sa facture énergétique tout en réduisant les émissions de CO<sub>2</sub> ? En combinant une chaudière à mazout à haut rendement avec une énergie renouvelable telle que l'énergie solaire! Le salon Batibouw était une occasion unique de sensibiliser les consommateurs à prendre eux aussi le soleil...

Pour attirer l'attention de vos clients sur le potentiel des combinaisons mazout-solaire, diverses actions promotionnelles sont menées :

- **chaque jour du salon**, un **bon de 1000 €** à faire valoir sur l'installation d'un système de chauffage combiné mazout-solaire était offert à un consommateur ayant participé au concours sur le stand d'Informmazout ;
- **tout au long de 2008**, Informmazout offre également **chaque semaine un bon de valeur de 250 €** dans le cadre du concours organisé sur le site [www.chaleurabsolue.be](http://www.chaleurabsolue.be), en collaboration avec Natura Belgica.

N'hésitez donc pas à consulter ce site pour tout savoir sur les combinaisons mazout-solaire ou à encourager vos clients à participer à notre concours sur ce site. Un peu de soleil ne se refuse pas...

## ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN KÜCHEN, PRÉSIDENT D'EUROFUEL

# LE MAZOUT DE CHAUFFAGE POUR LIMITER LES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>



L'image du mazout a été écornée aux yeux de l'opinion publique. Le combustible fossile est souvent dépeint comme le 'méchant' des émissions de CO<sub>2</sub> et de la dépendance énergétique. Eurofuel, l'association européenne du mazout de chauffage, préconise que la lutte contre les émissions de CO<sub>2</sub> passe notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique du secteur du chauffage, et appelle dès lors à une plus grande utilisation de chaudières de chauffage à haut rendement énergétique en combinaison avec la technologie solaire thermique.

**Dans le climat actuel, les énergies fossiles souffrent d'une image négative. Ne faites-vous pas partie du problème ?**

Nous voulons faire partie de la solution et non du problème. Le mazout est souvent considéré comme un problème en termes d'approvisionnement, de coût, de compétitivité et de facteurs environnementaux tels que les émissions de gaz à effet de serre. Notre association, cependant, tient à faire partie de la solution. Sur le plan technique, par exemple, nos membres entreprennent de nombreuses recherches visant à améliorer l'efficacité des systèmes de chauffage au mazout. Des études de marché nous apprennent que la grande majorité des clients choisissent leur système de chauffage, et donc leur énergie, sur base d'informations transmises par leur installateur.

**Mais le mazout, que ce soit pour le transport ou le chauffage, est toujours considéré comme le 'méchant'.**

La consommation énergétique de n'importe quel combustible fossile génère des émissions. Mais notre objectif principal est d'arriver à une consommation énergétique efficace. Les énergies renouvelables, par exemple la biomasse, ne sont peut-être que la deuxième meilleure solution, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elles ne sont pas disponibles en quantités telles qu'elles puissent remplacer tous les combustibles fossiles nécessaires actuellement. Ensuite, les énergies renouvelables ne feront pas baisser le coût de l'énergie pour les consommateurs. Enfin, la réduction des émissions implique de limiter la consommation énergétique. La solution n'est pas de modifier l'intégralité du système d'approvisionnement énergétique. Passer simplement d'une dépendance à une



autre ne résout pas le problème. Je pense que d'ici 2050, au moins 50 % de la demande énergétique proviendra toujours des combustibles fossiles.

Les mesures les plus efficaces en termes de coûts sont très souvent celles qui impliquent de remplacer d'anciens systèmes de chauffage comme les vieilles chaudières par des modèles plus performants. La consumma-

tion énergétique pourrait facilement être réduite de 75 % grâce à des équipements et une installation efficaces. Mais le problème est de pouvoir réaliser l'investissement.

**Quelle est votre position par rapport aux biocombustibles ?**

L'efficacité est primordiale. Voilà mon message. Il n'y a pas assez de bioliquides pour remplacer tous les combustibles fossiles. Ensuite, les biocombustibles ne devraient être envisagés dans des applications pour le transport ou la production d'électricité que si leur utilisation est durable. Vous ne pouvez pas promouvoir des biocombustibles si les impacts sociaux ou environnementaux sont négatifs.

*Morceaux choisis d'une interview réalisée par Dafydd ab Iago pour 'EuroPolitics' en marge de la journée d'étude d'Eurofuel dans le cadre de la Semaine Européenne pour les Energies Durables qui s'est tenue du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février à Bruxelles.*

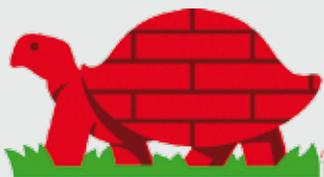
Consommation  
d'énergie



Aujourd'hui

Temps

Source : Eurofuel



## BATIBOUW

### « LE MÉTIER VA ÉVOLUER »

A l'occasion de son traditionnel workshop, Informazout avait invité le Dr Samuele Furfari, spécialiste de la Commission européenne, à exposer sa vision sur l'évolution du marché énergétique. Une analyse éclairante sur le rôle que seront amenés à jouer à terme les acteurs du secteur du chauffage au mazout : distributeurs, installateurs et techniciens ainsi que les constructeurs de matériel. Un discours hors des sentiers battus et sans langue-de-bois.

**N**otre métier n'est pas menacé, mais il va devoir évoluer, explique le Dr Samuele Furfari, également professeur à l'ULB. Les quantités de mazout commandées vont probablement diminuer mais cela ne signifie pas pour autant que le nombre de clients va chuter ou que les perspectives sont défavorables. Que du contraire ! De nouvelles opportunités vont se présenter pour l'ensemble du secteur. Par ailleurs, le mazout jouit d'un atout exceptionnel trop souvent ignoré car probablement trop évident, poursuit le professeur. Il s'agit d'un combustible liquide. En d'autres termes, le mazout est un combustible facile à transporter et qui ne nécessite pas d'infrastructures lourdes. Son pouvoir calorifique naturel permet en outre de concentrer une grande quantité d'énergie dans peu de volumes. Toutes les sources d'énergie ne peuvent pas en dire autant.

#### MIX ÉNERGÉTIQUE

Face à l'évolution prononcée des prix des énergies, le consommateur commence à modifier ses habitudes. Plutôt que de se limiter à une seule énergie, il tend à satisfaire ses besoins en faisant appel à un mix énergétique. Les énergies renouvelables sont (et seront) de plus en plus combinées avec les énergies classiques. Soit comme appoint, soit comme installation principale, selon qu'il s'agisse d'un projet de rénovation ou d'une nouvelle construction. Par ailleurs, de nouvelles technologies feront leur apparition sur le marché et créeront des opportunités pour le mazout. C'est notamment le cas de la cogénération, qui combine production d'électricité et récupération de chaleur.

Selon le Dr Furfari, en termes d'isolation, nos habitations sont de véritables passoires. Cela signifie que les besoins en chauffage restent relativement élevés. La réglementation européenne EPBD, en cours de transposition, impose déjà en Région flamande - et imposera très prochainement en Wallonie et à Bruxelles, - une plus grande efficacité énergétique des bâtiments. Cette réglementation prévoit également l'obligation de réaliser un audit énergétique lors de la vente ou la location d'un immeuble. Encore une évolution qui offre des perspectives d'avenir intéressantes pour le secteur.



#### DES CONSEILLERS ÉNERGÉTIQUES

Les professionnels du secteur seront amenés à s'interroger sur leur conception du métier. Tant l'évolution des prix que les nouvelles réglementations sont une opportunité de redéfinir leur rôle et de réorienter leur champs d'action. Au lieu de se limiter à une seule spécialité (la distribution, l'installation, l'entretien...), les professionnels du secteur deviendront des conseillers énergétiques dans le cadre d'un 'bouquet' énergétique. Ils proposeront un éventail de services beaucoup plus large. Leur offre

couvrira les services techniques, bien entendu, mais aussi un certain nombre d'aspects administratifs (primes) ou financiers (paiements échelonnés).

#### AUTRES MOMENTS FORTS DU DISCOURS DU DR SAMUELE FURFARI...

« C'est grâce à la découverte des énergies fossiles que l'esclavage a pu être enrayer. Sans le confort de l'énergie, nous aurions besoin de 150 esclaves par jour et par personne pour vivre comme nous le faisons aujourd'hui. »

« Avant le premier puits de pétrole en 1859, les réserves connues de pétrole étaient nulles. Tout est relatif. »

« Oui, il y a encore beaucoup de pétrole ! Et le génie de l'homme est tel que de nouvelles (r)évolutions technologiques permettront bientôt de prospecter des sites encore inimaginables actuellement. »

« Même si nous atteignons les 20% d'énergies renouvelables à l'horizon 2020, les 80 autres pour cent resteront 'politiquement incorrects' aux yeux du grand public. »

« Le chauffage a été pendant des années le parent pauvre de la politique énergétique européenne. »

# BILAN DE L'ANNÉE 2007

Thierry Van Coppenolle, président d'Informazout, a dressé le bilan de l'année écoulée. En ce qui concerne les ventes de mazout, 2007 a été une année difficile. Sur base des données de la 'balance pétrolière', les volumes écoulés ont baissé de 15% par rapport à 2006 pour atteindre 4,3 millions de tonnes. Il s'agit des plus mauvais résultats des dix dernières années, qui s'expliquent en grande partie par l'hiver relativement doux (degrés jours -12,5%) et par les investissements dans des installations de chauffage plus performantes. Les ventes de brûleurs et de chaudières ont également diminué, de respectivement 7% et 15%. Toutefois, dans

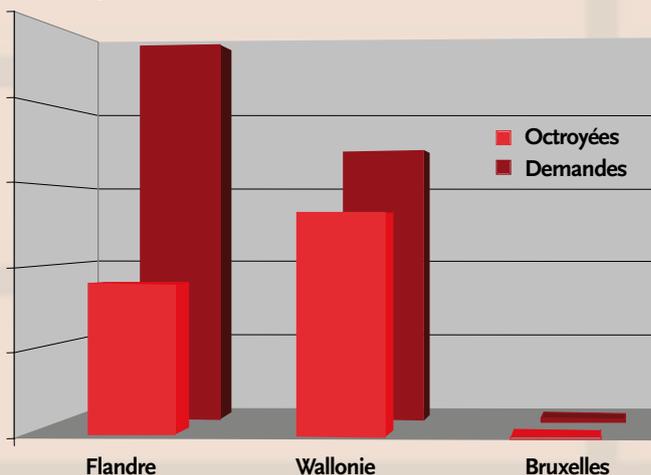
un contexte européen, la situation est loin d'être catastrophique (voir encadré).

Côté positif, la part des chaudières à condensation a très fortement augmenté. Ce marché est en effet passé de 369 à 2765 ventes en l'espace d'un an, soit une croissance de près de 750%! Selon Thierry Van Coppenolle, plusieurs facteurs expliquent cette évolution. Tout d'abord, l'avantage fiscal accordé par le pouvoir fédéral et les primes d'Informazout de 250 et 500 € en fonction de la région. Ensuite, les excellents résultats des campagnes de communication d'Informazout. Enfin, les synergies entre

constructeurs et installateurs grâce auxquelles pratiquement toutes les grandes marques disposent aujourd'hui d'au moins un modèle labellisé Optimaz-elite, contre 4 voici un an.

Et Thierry Van Coppenolle de conclure sur un message aux techniciens : ces résultats auraient pu être meilleurs encore si les installateurs avaient fait preuve d'une plus grande ouverture à l'égard des nouvelles technologies. Les consommateurs se basent en effet très souvent sur les conseils de leur installateur pour envisager certains investissements...

Primes Optimaz-elite 2007



## ET À L'ÉTRANGER? UN MARCHÉ GAZ ET MAZOUT EN NET RECUL

En France, le marché des chaudières au mazout a reculé de 13,5%. Mais pour la première fois le marché du gaz naturel a noté de très fortes baisses : -23,5% pour les modèles sol et -11,5% pour les modèles muraux. Les consommateurs ont clairement reporté certains investissements. La diminution du pouvoir d'achat et l'incertitude face aux prix des énergies fossiles sont les raisons invoquées.

En Allemagne, les ventes de chaudières au mazout ont chuté de 27%. Là aussi, le marché du gaz suit le mouvement, avec respectivement -25% (basse température) et -23% (condensation). L'orientation vers de nouvelles formes d'énergie de chauffage (49.000 pompes à chaleur vendues l'an dernier en Allemagne) explique en partie ces chiffres mais un autre enseignement important se cache derrière ces statistiques : malgré l'intérêt croissant pour les énergies renouvelables, les ventes de systèmes solaires ont chuté de pas moins de 35% en Allemagne. Tout simplement en raison de la suppression d'une prime fédérale... Une nouvelle preuve que les pouvoirs publics jouent un rôle primordial dans le développement des nouvelles technologies.

Au vu de ces chiffres, le marché belge s'est encore bien comporté.



## EXPERTMAZOUT, UN LABEL QUI A LA COTE

Un an après son lancement officiel, le label ExpertMazout a aujourd'hui atteint une masse critique dans toutes les provinces du pays, affirme Ward Herteleer, general manager d'Informazout. L'enquête réalisée sur la perception du label chez les ExpertMazout est très encourageante. Le concept séduit car il met en valeur la compétence professionnelle des techniciens et rassure les clients. Pour l'heure, 652 entreprises et 850 techniciens peuvent arborer le label ExpertMazout. L'objectif de cette année est de franchir la barre des 1000 sociétés et d'accroître la notoriété du label auprès du grand public.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

sur le label ExpertMazout,  
contactez-nous au +32 (0)2 558 52 20



## LE SOLAIRE A BRILLÉ À BATIBOUW

Le soleil, avec ses applications thermiques (eau chaude sanitaire, chauffage) et photovoltaïques (électricité, était clairement le sujet du moment. Les combinaisons mazout/solaire y ont pris une place active. Selon plusieurs membres, les campagnes d'Informazout portent leurs fruits et le message est bien passé. Au vu des questions posées, il ne fait aucun doute que le couple mazout/énergies renouvelables a un bel avenir devant lui. L'an dernier, les consommateurs ont découvert la condensation; aujourd'hui ils envisagent de combiner cette technologie avec le solaire pour augmenter encore les économies d'énergie. Tour d'horizon des tendances et nouveautés présentées par les membres de Cedicol à Batibouw.

**ACV** annonce la commercialisation imminente d'une nouvelle chaudière à condensation basée sur la chaudière N, et qui sera soumise pour agrégation Optimaz-elite. Un second modèle, basé sur la chaudière BNE, complétera la gamme d'ici quelques mois. Le spécialiste de l'eau chaude prépare en outre quelques nouveautés pour compléter son offre de boilers, chaudières à condensation et pompes à chaleur.

**Brötje** a élargi son offre de chaudières à condensation dans la catégorie des puissances plus élevées, pour mieux répondre aux besoins du marché de la rénovation. Outre en 22 et 26 kW, la gamme Novo-Condens SOB est désormais aussi disponible en 32 et 40 kW.

**Chappée** annonce une nouvelle chaudière à condensation entrée de gamme pour septembre 2008.

La gamme bien connue de thermostats **Honeywell** s'est élargie à un thermostat modulant.

Le fabricant de matériel de mesure **Testo** a présenté son analyseur de combustion 330 LL ainsi que son nouveau modèle d'entrée de gamme 327 qui se décline en un analyseur de base 327-1 et un analyseur de services 327-2

La gamme de brûleurs de **Weishaupt** compte un nouveau modèle industriel pour les puissances supérieures à 500 kW.

**Atlantic Belgium** a mis l'accent sur la condensation et complétera prochainement sa gamme avec deux nouvelles puissances : 25 et 35 kW.

**Geminox** a présenté sa nouvelle chaudière à condensation entrée de gamme TL de 30 kW. Côté solaire, des nouveautés sont annoncées pour mai/juin.

**Riello** a mis l'accent sur son système HCS, qui assure à la fois le chauffage et la climatisation, et annonce quelques produits photovoltaïques et pompes à chaleur pour la fin de l'année.

Les panneaux solaires étaient également l'attraction chez **Saint-Roch**. La société annonce le lancement de pompes à chaleur courant septembre.

**Van Marcke** a mis en avant sa chaudière à condensation De Dietrich GTU C et son offre solaire.

**Vaillant** a exposé une nouvelle chaudière à condensation mazout qui fera l'objet d'une agrégation Optimaz-elite, un moteur Stirling à intégrer dans une chaudière à condensation ainsi qu'un produit solaire.

**Elco** a exposé sa pompe à chaleur Multiaqua eau/eau qui se connecte sur le circuit de retour de la chaudière. Côté chaudières, sa gamme Straton est désormais aussi disponible en 26 et 30 kW.

**Buderus** a présenté sa chaudière à condensation Logano plus SB105, un modèle 'sol' compact affichant un rendement de 104% et disponible en puissances de 19 et 27 kW. Petit détail, cette chaudière impose l'utilisation de mazout à très basse teneur en soufre (50 ppm).

**Viessmann** a présenté sa nouvelle chaudière à condensation murale Vitoladens 333 avec préparateur d'eau chaude sanitaire intégré de 130 litres.

Le spécialiste des cheminées **Schiedel-Bemal** a présenté plusieurs nouveautés : le Schiedel Rondo, un modèle avec départ plafond raccordé sur une cassette encastrable ; le Schiedel Absolut, un système de cheminée universel ; ainsi que des passages de cheminées d'un conduit maçonné sur un conduit double paroi en inox pour les architectures contemporaines.

## QUESTION DE L'INSTALLATEUR

# EN TANT QU'INSTALLATEUR, QUE FAIRE POUR PLACER UN RÉSERVOIR OPTITANK?

Le dossier Optitank paru dans le Chauffage Info 140 a suscité de nombreuses réactions positives. Voici donc les trois grandes étapes à suivre pour les installateurs désirant placer un réservoir Optitank.



### ÊTRE AGRÉÉ EXPERTMAZOUT

Première condition : seuls les installateurs agréés ExpertMazout dans la catégorie 'réservoir' sont habilités à placer un réservoir Optitank. La qualité du placement et du raccordement du réservoir sont en effet des éléments tout aussi essentiels que l'achat d'un bon matériel. C'est pourquoi le label Optitank n'est délivré à une installation que si le réservoir a été placé par un ExpertMazout selon un cahier des charges spécifique.

**Il est dès lors important que vous soyez labellisé ExpertMazout pour que vos clients puissent bénéficier des avantages Optitank.**

### ACHETER UN RÉSERVOIR LABELLISÉ

La seconde condition concerne le réservoir lui-même. Pour offrir un maximum de garanties aux clients, seuls les réservoirs labellisés Optitank sont acceptés. Un large éventail de modèles est disponible. Ainsi, le réservoir peut être aérien, enfoui, à simple paroi avec encuvement ou à double paroi. Quant au

matériau du réservoir, le label Optitank a prévu trois cahiers des charges spécifiques pour les modèles en métal, en polyéthylène soufflé ou rotomoulé, et en polyester.

Actuellement, 5 fabricants de réservoirs ont reçu une agréation Optitank. Il s'agit des sociétés : All Tank Solution, Harlequin, Michiels Eco Tank, Roth et Sotralentz.

**Vous trouverez la liste des réservoirs labellisés sur [www.informmazout.be/fr/Optitank](http://www.informmazout.be/fr/Optitank).**

### ENREGISTRER LE RÉSERVOIR

Enfin, il ne reste plus qu'à enregistrer le réservoir auprès d'Informmazout. Pour ce faire, vous devez compléter le document ad hoc, fourni avec le réservoir ou repris dans la documentation technique du réservoir, et nous le renvoyer avec les documents officiels (c'est-à-dire le formulaire de déclaration et l'attestation de conformité). Dès réception de la demande officielle, nous analysons le dossier et nous nous chargeons d'envoyer la plaquette Optitank numérotée (et donc unique!) au propriétaire de l'installation.

Agréation technicien brûleur

## N'oubliez pas de renouveler votre agréation!

Nous conseillons vivement aux installateurs disposant d'une agréation de technicien brûleur selon l'AR de 1978 (et donc d'un numéro d'agréation TV en Flandre, TB en région bruxelloise et TF en Wallonie) de vérifier la date de validité de leur agréation. En région bruxelloise mais aussi en Flandre depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation 'entretien', tout technicien n'ayant pas renouvelé à temps son attestation (valable 5 ans) est obligé de se réinscrire à un cours de base complet de 8 à 10 jours selon les cas. Les techniciens actifs en Flandre ont cependant jusqu'au 1er septembre 2008 pour régulariser leur situation. Si votre agréation arrive à échéance, inscrivez-vous donc au plus vite (de préférence avant l'été) au cours de recyclage brûleur d'une journée!

**Le programme des cours de Cedicol est disponible sur notre site [www.cedicol.be/formations](http://www.cedicol.be/formations)**

## PRIMES ÉNERGIE 2008

### QUELS SONT LES GRANDS CHANGEMENTS?

Le but de cet article n'est pas du tout de donner un aperçu complet des différentes primes énergies disponibles mais bien de présenter les principales primes et les nouveautés pour 2008.

#### Fédéral ([www.mineco.fgov.be](http://www.mineco.fgov.be))

Les chaudières à condensation et les boilers solaires bénéficient toujours d'un avantage fiscal de 40% en 2008 mais le plafond a été indexé.

Description	Montant
Remplacement d'une vieille chaudière par un modèle à condensation	40% de la facture plafonné à <b>2650 €/habitation ou appartement</b>
Entretien de la chaudière	
Chauffe-eau solaire	40% de la facture plafonné à <b>3340 €/habitation ou appartement</b>

#### Région wallonne (<http://energie.wallonie.be>)

Principales nouveautés : les primes pour l'isolation et la pose de vitrages haut rendement sont étendues à tous les types de bâtiments (habitations particulières et bâtiments d'entreprises) et les montants relatifs à l'isolation et au double vitrage ont considérablement augmenté. Quelques exemples :

Description	Montant
Isolation du toit	8 €/m <sup>2</sup> via un entrepreneur enregistré, 4 €/m <sup>2</sup> si les travaux sont faits soi-même
Vitrage haut rendement	40 €/m <sup>2</sup> , montant plafonné à 10000 €/immeuble
Chauffe-eau solaire	1500 € (2-4m <sup>2</sup> ) + 100€/ m <sup>2</sup> supplémentaire
Vannes thermostatiques	10 €/pièce
Thermostat d'ambiance	100 €
Régulation climatique	100 €
Système donnant priorité à l'eau chaude sanitaire	100 €
Audit énergétique	60% de la facture, montant plafonné à 360 €/habitation)

#### Région de Bruxelles-Capitale ([www.ibgebim.be](http://www.ibgebim.be))

La Région de Bruxelles-Capitale met également l'accent sur les travaux d'isolation et les énergies renouvelables.

Description	Montant
Isolation du toit	20 €/m <sup>2</sup> , montant plafonné à 50% de la facture
Vitrage haut rendement	25 €/m <sup>2</sup> , montant plafonné à 50% de la facture
Chauffe-eau solaire	50% de la facture, montant plafonné à 3000/6000€
Vannes thermostatiques	10 €/pièce
Régulation climatique	100 €
Audit énergétique	50% de la facture (max 400 €/habitation)

#### Province, commune

Diverses primes provinciales et communales sont également disponibles. Renseignez-vous auprès de votre administration.

Pour un aperçu détaillé des diverses primes : [www.informazout.be](http://www.informazout.be) (rubrique 'primes').

## FORMATIONS

### Un bon musicien parfait sa technique en permanence

Formation de base technicien chaudière/brûleur selon l'AR 78

Durée : 8 jours (64 heures)

Droit d'inscription : 625 € avec syllabus

Session : 14, 15, 16, 21, 22, 23, 24 et 28 avril

Session : 2, 3, 4, 9, 10, 11, 12 et 16 juin

Module optionnel pour la Flandre selon le décret publié le 27/04/2007

Durée : 2 jours

Droit d'inscription : 200 €

Session : 17 et 18 juin

Recyclage technicien chaudière/brûleur

Durée : 1 journée (8 heures)

Droit d'inscription : 215 € avec syllabus, 135 € sans syllabus

Session : Ve 25 avril (session supplémentaire)

Session : Je 8 mai

Session : Ve 16 mai (session supplémentaire)

Session : Je 5 juin

Session : Je 26 juin (session supplémentaire)

Formation de base technicien réservoir

Durée : 2,5 jours

Droit d'inscription : 350 €

Session : 1, 2 et 9 octobre

Recyclage technicien réservoir

Durée : 1 jour

Droit d'inscription : 180 € avec syllabus, 120 € sans syllabus

Session : Ma 8 avril

Formation audit <100kW selon le nouveau décret flamand publié le 27/04/2007

Durée : 1 jour

Droit d'inscription : 280 € avec syllabus,

200 € sans syllabus

Session : Lu 1 décembre

Initiation à la technique du chauffage

Durée : 1 jour

Droit d'inscription : 230 € avec syllabus, 150 € sans syllabus

Session : Me 28 mai

Pour plus d'informations sur les nouveaux cours proposés, visitez notre site internet [www.cedicol.be/formations](http://www.cedicol.be/formations)

COLOPHON

Vos coordonnées personnelles sont reprises dans les dossiers d'Informazout, elles sont utilisées pour les communications entre nos organisations et leurs membres. Conformément à la loi du 8 décembre 1992, vous pouvez consulter les données et, le cas échéant, les faire corriger en vous adressant à l'adresse ci-dessous. Pour plus d'informations : 02/538 52 20. Les articles de Chauffage Info peuvent être repris sans autorisation préalable pour autant que leur source soit citée. Réalisation : Decom SA, Stationsstraat 108, 2800 Mechelen • Éditeur responsable : Ward Herteleer, c/o Informazout, rue de la Rosée, 12, 1070 Bruxelles. Tel.(32) 02-558-52-20. Fax. (32) 02-523-97-88. Internet : <http://www.informazout.be>, E-mail : [info@informazout.be](mailto:info@informazout.be)

# BON DE COMMANDE

## Guide du réservoir

Cette brochure, désormais disponible en couleurs, est destinée à guider vos clients dans le choix du réservoir adéquat et met en avant les réservoirs labellisés Optitank. Ainsi, les différents modèles Optitank des cinq constructeurs officiellement reconnus sont repris dans un tableau distinct. Un guide pratique avec les caractéristiques techniques, dimensions, prix HTVA conseillés et les coordonnées des fabricants et distributeurs

Je désire recevoir GRATUITEMENT:

- 1 exemplaire du Guide du réservoir
- 10 exemplaires du Guide du réservoir
- 1 exemplaire du Guide chaudières/brûleurs
- 10 exemplaires du Guide chaudières/brûleurs

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

Bon à faxer au +32(0)2 523 97 88

## Guide chaudières/brûleurs

Cette brochure présente tous les modèles et marques labellisés Optimaz-elite (condensation) et Optimaz (basse température). Une offre sans cesse croissante car plus de 17 marques proposent aujourd'hui un ou plusieurs modèles portant le label Optimaz-elite.